



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale

**Inspection pédagogique
Régionale**

Affaire suivie par :
Nadia Picat
Tél : 05 55 11 43 23
Mél : ce.ipr@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Limoges, le 02 septembre 2020

Monsieur Michel HERRERIA
Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques

à

Mesdames et messieurs les professeurs du second
degré et conseillers principaux d'éducation

Objet : lettre de rentrée 2020 arts plastiques

Je vous souhaite une excellente année scolaire. Et bienvenue aux nouveaux entrants dans l'académie, stagiaires et titulaires.

Une nouvelle fois, je salue la qualité de votre engagement et la dynamique professionnelle que vous avez maintenue au cours de cette crise sanitaire, humaine et psychologique que nous traversons.

Par une ingéniosité et un volontarisme de tous les instants, vous avez trouvé les justes modalités pour préserver des liens attentionnés avec les élèves et des continuités de transmission à distance dans vos différents contextes d'exercice.

Ainsi vous avez contribué à la cohésion de la communauté scolaire au service d'un commun partagé. En articulant distanciel (synchrone ou asynchrone) et présentiel, vous avez conforté le collectif au sein de vos EPLE. Jour après jour avec modestie, dans des circonstances déstabilisantes, vous avez initié une prospective d'équivalence didactique.

Vos expérimentations de dispositifs pédagogiques à distance (diffusées sous la forme de témoignages au sein des académies de Limoges et de Poitiers via les lettres du groupe pédagogique¹) en témoignent. Au quotidien, les collégiens et les lycéens ont pu, grâce à vous, vivre des situations d'apprentissage pour éprouver et réfléchir aux processus de création.

C'est avec ces mêmes qualités que vous avez été vigilants et bienveillants dans le cadre du contrôle continu du baccalauréat.

Aussi, à la rentrée 2020², au regard de l'année écoulée, il nous faut écrire et adapter les projets d'enseignement en veillant à créer un climat d'attention.

L'équipe auprès de l'inspection, et moi-même seront à vos côtés pour s'accorder à vos besoins et vos attentes afin de répondre à cet enjeu. Il est nécessaire de fortifier des agencements d'apprentissages ouvrant sur des

¹ <https://view.genial.ly/5e9c30289f55700daa49cadb>

² https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/89/6/Rentree_2020-enseignements_artistiques-LGT_1309896.pdf

expériences du sensible et des connaissances au service du parcours de formation de l'élève en travaillant les points suivants :

- **Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive ;**
- **Questionner le fait artistique ;**
- **Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique.**

Vos projets d'enseignement au collège³ et au lycée⁴ continueront à être réfléchis avec l'objectif de reconnaître la singularité de chaque parcours de formation et l'autonomie de l'élève.

Il s'agira de prendre en compte :

- **La double logique curriculaire et spiralaire des questionnements ;**
- **Une approche par compétences affirmée ;**
- **Des relations entre la pratique plastique et artistique et la culture artistique renforcées ;**
- **Des questionnements plasticiens déclinés en domaines ;**
- **Des questionnements transversaux et interdisciplinaires ;**
- **Une diversité des situations d'apprentissages ;**
- **Le projet de l'élève au cœur des situations d'enseignement et d'apprentissage ;**
- **Une place précisée pour l'oral et l'écrit tout au long du parcours de formation de l'élève ;**
- **Un principe d'évaluation progressif au plus près du projet de l'élève.**

Les programmes de collège et la mise en œuvre de la réforme du lycée nous enjoignent d'encourager les élèves à s'affirmer à l'oral comme à l'écrit : en pratiquant, en questionnant et en exposant.

Dans la pratique des arts plastiques, le geste accompagne les sens, leur donne forme, parfois pour faire voir, pour faire dire et écrire ce qui est caché ou passé sous silence.

Le geste libère la parole et, l'espace d'un instant, devient un outil de la pensée.

« Que le dessin pense (« à quoi pense le dessin ? » serait la bonne question), peut-être n'est-ce une évidence que si l'on décharge la pensée de sa pesanteur et de ses allures pour lui accorder des vitesses mais aussi des formes de cheminement plus légères, plus rapides, qui iraient jusqu'à cette étrange forme de pensée qui est celle que l'on désigne quand, interrogé, on répond qu'on ne pense à rien. Ce "penser à rien", il me semble, fait partie du dessin, il en est peut-être même l'espace de sauvegarde, ce qui le délivre de la sphère de l'intention ou le laisse flotter à côté d'elle, car même lorsqu'il y a une furia du trait, et en elle la marque d'un drame, il reste que le dessin, tout entier tendu vers la forme, demeure requis à la formation, autrement dit à un espace en devenir, à un espace où

³ <https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-college-3203>

⁴ <https://eduscol.education.fr/cid144157/arts-plastiques-bac-2021.html>

l'essai, la tentative, le repentir sont coextensifs au geste même de l'inscription, celle-ci se dédoublant alors - et ce serait son plaisir le plus propre - de la volonté d'œuvre, c'est-à-dire d'achèvement, c'est-à-dire de triomphe : le dessin ne triomphe pas et, dans sa promptitude comme dans ses écarts et même ses ralentis (tout cela, il faut le souligner, se voit), il advient sur un mode qui n'est pas tant celui de l'œuvre que celui d'une recherche qui sans doute lui est liée mais qui aussi s'en éloigne, prenant par rapport à elle des chemins détournés qui tentent des évasions ou qui sont des frayages.

Le dessin est expérimental par nature : l'étude, l'esquisse, la notation (le carnet) sont les termes qui désignent son effort, et même lorsqu'il arrive qu'un artiste porte le dessin à un statut qui est celui du tableau le résultat que l'on voit (le tracé effectif, le rendu graphique du dessin) se souvient de cette essence voyageuse ou expérimentale. Il arrive aussi que cette essence se transmette à la peinture, et c'est le cas lorsque justement le dessin n'est pas considéré comme un pur auxiliaire de préparation mais s'émancipe, les effets induits se répercutant dès lors d'un médium à un autre. »

Page 153 -L'IMAGEMENT, Jean-Christophe Bailly - Seuil / Fiction & Cie, 2020.

Écrire et parler, ce qui anime la démarche et la pratique à visée artistique de l'élève, voilà ce qui permet d'effranger les champs et les catégories pour libérer son esprit critique. Alors se dessinera une approche du monde en résonance avec son projet artistique et personnel.

Les réalisations plastiques et/ou d'œuvres d'artistes et/ou de documents de domaines travaillés par l'élève sont autant de variétés de mise en forme de supports éditoriaux : cartel, carton, texte d'accompagnement, critique, poème, fascicule, catalogue... que de médiation.

Ces pratiques de l'écrit et de l'oral sont à développer en particulier au lycée dans le cadre de la réforme et des nouvelles épreuves du baccalauréat. Elles obéissent à des normes rédactionnelles très précises, constituent à la fois un apprentissage de techniques de communication et une expérience de médiation évaluables dans le secondaire comme dans le supérieur.

A titre d'exemple, ces techniques vont permettre à l'élève :

- **D'être capable d'interroger le processus de l'exposition, en particulier dans l'art contemporain, de sa conception jusqu'à sa médiation ;**
- **D'analyser et de partager des expériences pratiques validées dans le cadre des épreuves du baccalauréat.**

Ceci ouvrira, sans aucun doute, des perspectives d'orientations qualitatives pour le collégien et le lycéen.

Nous chercherons donc avec l'élève à :

- **Développer une pratique à visée artistique ;**
- **Explorer et affirmer des expressions écrites en phase avec la scène artistique ;**

- **Construire l'oral de l'épreuve commune de contrôle continu en classes de première ;**
- **Articuler l'oral et la pratique de l'épreuve sur dossier de terminale ;**
- **Étayer le grand oral du baccalauréat** (1-la présentation du projet, adossé à une ou deux disciplines de spécialité choisies par l'élève ; 2-un échange permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques).

Pour atteindre ces objectifs, nous proposerons des situations d'apprentissage qui invitent l'élève à acquérir progressivement les compétences suivantes :

- **Plasticiennes** (maîtriser les moyens plastiques de ses projets) ;
- **Théoriques** (acquérir une analyse critique et argumentée) ;
- **Culturelles** (situer les œuvres et en comprendre leurs enjeux) ;
- **Transversales** (attitudes, méthodologie, esprit critique).

Ces processus pédagogiques à l'œuvre se basent sur la pratique et la réflexion, amenant l'élève à formuler, argumenter et accompagner un projet artistique en tissant des liens avec les œuvres, les démarches et les écrits d'artistes.

Vos dispositifs pédagogiques, nourris des approches et des contenus des programmes, inciteront les élèves, futurs citoyens, à découvrir la question de l'intentionnalité artistique dans le cadre scolaire.

L'enseignement des arts plastiques, attentif au projet individuel et collectif de l'élève, contribue ainsi à la formation de son esprit critique et à l'accompagnement de son projet d'orientation.

Dans les programmes est abordé « l'atelier » comme forme possible d'une organisation de vos cours. Ce qui vous donnera l'occasion d'investir la classe, ce lieu de transmission physique et virtuel, en un espace de pratique, de réflexion, de discussion, d'échanges, de traversées de frontières (de territoires et de disciplines). Vous ferez de cet espace un vecteur transversal pour accompagner, à travers votre enseignement, l'élève à approcher le tissu du monde.

Dans le cadre d'une éducation de l'attention au service de l'expression de l'élève, nous continuerons à réfléchir ensemble sur les réalisations artistiques, leur accompagnement oral et écrit et leur présentation en référence à la compétence « exposer » dans le projet d'enseignement.

Cette compétence affirme par la pratique la dimension collective et sociale et pas uniquement individuelle des arts plastiques. Elle incite, dans la mesure du possible, à découvrir la diversité et la multiplicité des économies et des modèles qui se développent dans les scènes artistiques. Elle permet d'établir une cartographie des acteurs du monde de l'art, des positions idéologiques et culturelles. Elle confronte le lycéen à la réalité de parcours professionnels spécifiques dans une logique d'ouverture à d'autres métiers de la scène artistique et du secteur culturel public et privé.

Pour les collégiens et les lycéens c'est l'occasion, individuellement et collectivement, de faire cheminer, d'accompagner et de partager avec les spectateurs leur intention artistique, leur choix technique, leurs connaissances culturelles et théoriques. Ainsi peuvent-ils concrètement rendre lisible la formation qu'ils suivent. Les élèves montrent les travaux plastiques réalisés avec une visée artistique dans le cadre scolaire à d'autres élèves du collège et / ou des lycées, des écoles du secteur, à la communauté scolaire élargie aux parents d'élèves - ce qui témoigne d'un partage du sensible en acte. (Site : réalisations plastiques d'élèves de terminales des académies de Limoges et de Poitiers⁵).

Dans le cadre scolaire, l'enseignement des arts plastiques doit permettre au collégien et au lycéen une approche d'une interdisciplinarité à la fois pratique et théorique.

Un des objectifs est d'accompagner l'élève à s'orienter :

- **En favorisant les pratiques et les connaissances du sensible afin de développer des compétences et l'accès aux savoirs par l'expérimentation ;**
- **En s'appuyant sur les propositions des élèves pour susciter l'autonomie et la diversité des expressions ;**
- **En proposant un contrat éducatif adapté qui ouvre des chemins communs et cultive la pensée divergente ;**
- **En développant une économie de projets EAC partagée avec les partenaires au service de création pédagogique et artistique pour l'élève.**

La dynamique intra-académique est vivifiée par un travail coopératif de différents groupes enseignants - formateurs des académies de Limoges et de Poitiers de la région académique qui ont finalisé plusieurs ressources autour de question suivantes en échos avec des préoccupations nationales :

Les TRAAM 2019 - 2020 Synthèse des Travaux pluri-académique mutualisés arts plastiques Nouvelle Aquitaine « Nouveaux lieux et espaces de monstration de la création artistique à l'École⁶ ».

Cette année, plusieurs chantiers sur notre ligne d'horizon académique :

- **Un nouveau TRAAM partagé par l'équipe de l'Académie de Limoges et le groupe auteur du Web de l'Académie de Poitiers ;**
- **Continuer à consolider la liaison : premier et second degré ;**
- **Un accompagnement des lieux d'exposition au sein des établissements ;**
- **Un site intra-académique des travaux des élèves ;**

⁵ <https://sites.google.com/view/chroniquederegardschoisis/accueil>

⁶ http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/sites/arts_p/IMG/pdf/synthese_traam_arts_plastiques_inter-acdamique_poitiers_limoges_2019_20.pdf

- **Fortifier les partenariats : FRAC, G8, ENSA, MEYMAC.**

Nous continuerons à approfondir :

- **Le suivi qualitatif du parcours de formation et l'orientation scolaire du collégien et du lycéen ;**
- **Le suivi du parcours de formation et l'orientation de la CPES CAAP du lycée d'Arsonval à Brive la Gaillarde ;**
- **La formation des personnels ;**
- **La place du numérique dans l'écriture pédagogique**
- **La mutualisation des ressources pédagogiques ;**
- **La continuation de la mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle en lien avec la DAAC ;**
- **Suivi des dossiers de préfiguration CHAAP** (classe à horaire aménagé arts plastiques) : Collège Pierre de Ronsard à Limoges ; Collège Pierre Desproges à Chalus.

Pour conclure cette lettre de rentrée, c'est avec grand plaisir que je vous informe de l'ouverture :

- De la **CHA Arts Plastiques** « Céramique » au **collège Calmette à Limoges** ;
- De l'ensemble des locaux du **Pôle arts de la cité scolaire d'Arsonval à Brive-la-Gaillarde** (Collège : *arts plastiques et éducation musicale et chant chorale* ; Lycée : *arts plastiques et cinéma audiovisuel* ; Supérieur : *CPES CAAP (classes préparatoires aux études supérieures-classes d'approfondissement en arts plastiques)* au mois de janvier 2021. Ce pôle dédié est le résultat d'un travail collectif et d'une volonté partagée entre les équipes pédagogiques, l'équipe de direction, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Corrèze et le Rectorat de l'Académie de Limoges au service du parcours de formation et d'orientation de l'élève.

Je vous adresse, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Michel HERRERIA



Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional Arts Plastiques

PS:

Vous trouverez en annexe des liens important à consulter :

- Site national arts plastiques :
<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/>
- Site arts plastiques académique :
<http://pedagogie.ac-limoges.fr/artplast/>
- Plan Académique de Formation :
<http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-education-orientation-dafpen.html>
- Nouveaux programmes de lycée
<https://www.education.gouv.fr/cid138218/au-bo-special-du-22-janvier-2019-programmes-d-enseignement-du-lycee-general-et-technologique.html>
- Œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2020-2021 et la session 2020 :
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141232
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>
http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir_42213.pdf
- DAAC
ce.daac@ac.limoges
- Portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle
<http://www.education.arts.culture.fr/>